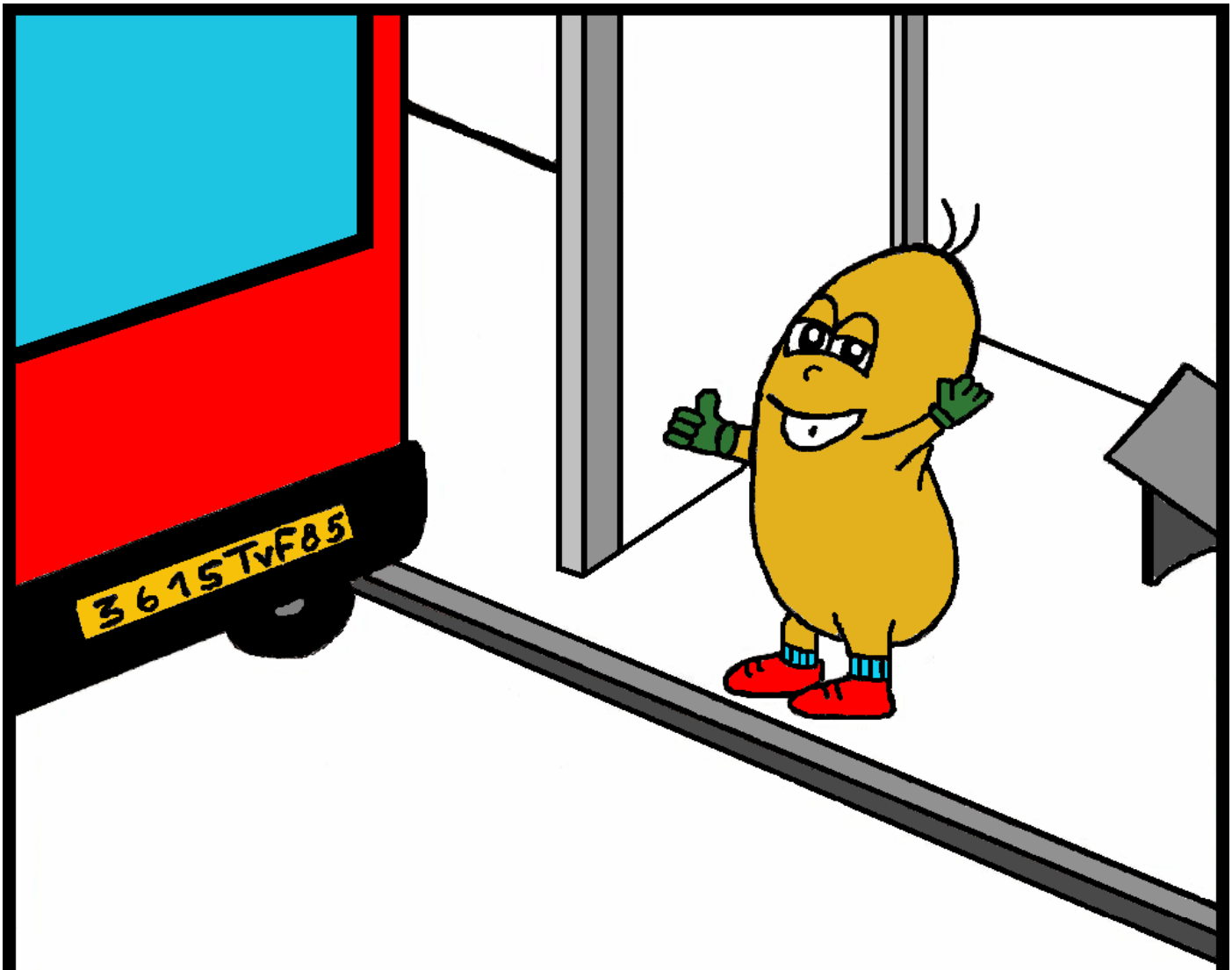

La Mogette Mobile

Ou comment faciliter ses déplacements...

Sommaire

Introduction

I. **Les différents moyens de transport** :

- TVF
- Covoiturage
- Taxi
- SNCF (quelques lignes et horaires)
- CAP Vendée (quelques lignes et horaires)

II. **Aides à la mobilité** :

- Aides Pôle Emploi et Mission Locale
- Plan départemental d'aide à la mobilité
- Avantages et cartes de la SNCF et Sovetours
- Le permis à 1€

III. **Découvrir son environnement en quatre sorties** :

- Le Vendée Globe
- Le musée Vendéen
- Fontenay le Comte par le T.V.F
- Le centre de formation A.F.P.A de St Herblain
- Les Ateliers du Goût à Foussais-Payré

Introduction

Vous êtes confrontés à des problèmes de mobilité ?

Ce guide vous est destiné si vous rencontrez des difficultés afin de vous rendre sur des lieux précis pour des raisons personnelles ou professionnelles.

Nous avons donc répertorié tous les moyens mis à votre disposition au départ de Fontenay-le-Comte pour faciliter vos déplacements.

Lors de notre action, nous avons effectué différentes sorties qui illustrent les difficultés mais aussi les solutions pour des personnes souhaitant se déplacer.

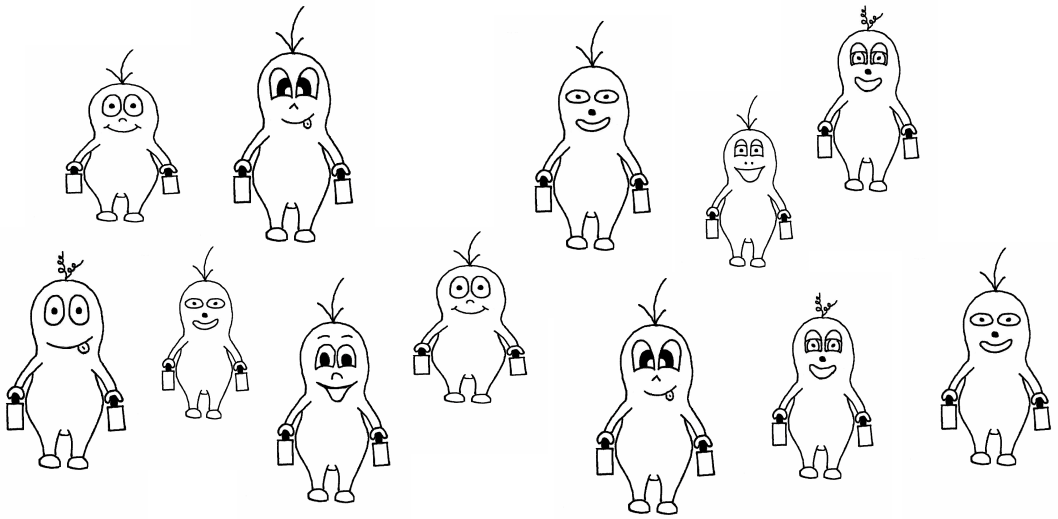

I. LES DIFFERENTS MOYENS DE TRANSPORT :

➢ TVF (Transport de Ville de Fontenay le Comte)

Le TVF de Fontenay comporte *3 lignes différentes :*
- **La ligne A** (Porteau-Libération-Porteau)
- **La ligne B** (Charzais-Chamiraud-Charzais)
- **La ligne C** (Chamiraud-Espace culturel-Chamiraud)

Tarifs :
- Ticket unitaire : 0,90€
- Gratuit pour les moins de 12 ans
- Carnet de 10 tickets : 7€
- Carte mensuelle : 14€
- Carte mensuelle demi tarif : 7€

Conditions pour la carte mensuelle demi tarif :
- Résider à Fontenay le Comte
- Être demandeur d'emploi inscrit au Pôle Emploi (Titulaire de l'Allocation de Solidarité Spécifique ou bénéficiaire du RMI)
- Avoir plus de 60 ans et titulaire du FNS (Fond National de Solidarité)
- Être en CAE ou CA (Contrat Aidé)
- Être inscrit à la Mission Locale

➢ Covoiturage

*L*e covoiturage est un mode de déplacement où plusieurs personnes utilisent une seule voiture pour faire le même trajet ou presque, ce qui représente plusieurs avantages :
- Économique (on partage les frais)
- Environnemental (on réduit le trafic et la pollution)
- Solidaire (on s'aide mutuellement)
- Social (on rencontre d'autres personnes)

Sites Internet gratuits :
- www.covoiturage.vendée.fr
- www.laroueverte.com (en France et pays frontaliers)
- www.123envoiture.com (en France et pays frontaliers)

Condition : être inscrit sur le site

➢ Taxis de Fontenay le Comte

Taxi Gibouleau 7 rue Guinefolle Tél.: 02 51 69 03 24	Fontenay Taxi 15 rue Arthur De Richemont Tél.: 02 51 69 02 94	Roturier François 37 rue St Médard Tél.: 02 51 69 06 83 06 80 41 64 67

Tarifs des taxis provinciaux :

En Vendée : 2,10€ + 0,67€ (A) ou 1€ (B) ou 1,34€ (C) ou 2€ (D)
Heures jour et nuit : 21h30

- Km A : tarif pour 1 km, pour une course aller et retour en journée (lundi au samedi)
- Km B : tarif pour 1 km pour une course aller et retour de nuit (lundi au samedi et dimanche et jours fériés)
- Km C : tarif pour 1 km pour une course aller simple en journée (lundi au samedi)
- Km D : tarif pour 1 km pour une course aller simple de nuit (lundi au samedi et dimanche et jours fériés)

Horaires de jour : 7h-19h ou de 8h-20h
Horaires de nuit : 19h-7h ou 20h-8h

➢ SNCF

Au départ de Fontenay le Comte :

Gare SNCF
(Espace culturel)
Tel : 02 51 69 18 63

Retrouvez l'ensemble des horaires des lignes et tarifs sur **:**
www.ter-sncf.com

*L*a Région des Pays de la Loire et la SNCF vous propose **le Guide du voyageur** qui comprend :

- Les points d'arrêts TER
- Des informations tarifaires
- Le calendrier voyageur et scolaire
- Les réseaux urbains et départementaux : cartes, infos pratiques et dessertes des gares
- Des informations touristiques.

***I*l est disponible dans toutes les gares des Pays de la Loire.**

***C*artes des horaires du 14/12/08 au 04/07/09 de quelques lignes du réseau de la SNCF ⏩**

FONTENAY LE COMTE NIORT

(En semaine)

	L à V	L 1	L à V	Là V	S	L à V	V + 14/08	L à S	V + 14/08	L à V	L à J et S	V + 14/08
Fontenay (gare routière)	5h28	6h32	6h52	7h12	7h26	10h35	12h05	14h05	16h10	17h10	18h09	18h29
Fontenay (gare SNCF)	5h33	6h39	6h59	7h19	7h33	10h42	12h12	14h12	16h17	17h17	18h16	18h36
St martin de fraigneau				7h24				14h17		17h22		
Nieul-sur-l'Autize				7h32				14h25		17h28		
Oulmes	5h44	6h50	7h14	7h37	7h44	10h53	12h23	14h30	16h28	17h32	18h27	18h47
Benet (richebonne)	5h50	6h56	7h20	7h41	7h50	10h59	12h29	14h36	16h34	17h38	18h33	18h53
Benet (centre)				7h46				14h39		17h43		
Coulon (la poste)				7h53				14h46		17h51		
Magné				7h57				14h50		17h56		
Niort (place st jean)	6h11	7h17	7h40	8h11	8h11	11h19	12h49	15h04	17h07	18h10	18h53	19h13
Niort (gare SNCF)	6h14	7h20	7h43	8h14	8h14	11h22	12h52	15h07	17h10	18h13	18h56	19h16
Niort (gare SNCF)	6h14	7h20	7h43	8h14	8h14	11h22	12h52	15h07	17h10	18h13	18h56	19h16

FONTENAY LE COMTE NIORT

(Dimanche et jours fériés

Dimanche et Fêtes	D et Fêtes	D et fêtes	D et fêtes	D et fêtes	D et fêtes 2
Fontenay (gare routière)	10h35	14h20	17h20	17h45	18h55
Fontenay (gare SNCF)	10h42	14h27	17h27	17h52	19h02
St martin de fraigneau					
Nieul-sur-l'Autize					
Oulmes	10h53	14h38	17h38	18h03	19h13
Benet (richebonne)	10h59	14h44	17h44	18h09	19h19
Benet (centre)					
Coulon (la poste)					
Magné					
Niort (place st jean)	11h19	15h04	18h04	18h29	19h44
Niort (gare SNCF)	11h22	15h07	18h07	18h32	19h47

L= Lundi, V= Vendredi, D= Dimanche

FONTENAY LE COMTE LA ROCHELLE

	L à V	L à S	L à S	L à S
Fontenay (gare routière)	6h27	7h15	12h32	17h35
Fontenay (gare SNCF)	6h34	7h22	12h39	17h40
Velluire	6h47	7h35	12h52	17h55
Vix	6h56	7h44	13h01	18h04
L'ile-d'Elle	7h03	7h51	13h08	18h11
Marans (place du marquis)	7h10	7h58	13h15	18h18
La Rochelle (gare SNCF)	7h35	8h26	13h40	18h45

Dimanche et Fêtes	D et F	D et F	D et F	D et F
Fontenay (gare routière)	10h50	14h40	18h00	21h00
Fontenay (gare SNCF)	10h55	14h45	18h05	21h05
Velluire	11h08	14h58	18h18	21h18
Vix	11h17	15h07	18h27	21h27
L'ile-d'Elle	11h24	15h14	18h34	21h34
Marans (place du marquis)	11h31	15h21	18h41	21h41
La Rochelle (gare SNCF)	11h56	15h46	19h06	22h06

Tarif SNCF
Arrêt facultatif à Fontenay (gendarmerie), La Rochelle (hôpital), Vix (carrefour) et Velluire (la Garenne)
Faire signe au conducteur.

Pour tous renseignements concernant les autocars régionaux, veuillez contacter :
EFFIA Transport
Tel : 02 40 35 81 14

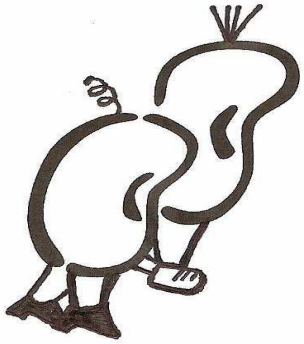

FONTENAY LE COMTE LUCON LA ROCHE SUR YON

NANTES LA ROCHE SUR YON SABLES D'OLONNE

*L*es dépliants correspondant aux horaires de ces lignes sont disponibles à la gare SNCF de Fontenay le Comte :

*D*épliant n°15 pour Fontenay le Comte – Luçon – La Roche sur Yon. Depuis le mois de janvier, il est nécessaire de réserver par téléphone pour certaines lignes.

*D*épliant n°8 pour Nantes – La Roche sur Yon – Les Sables d'Olonne.

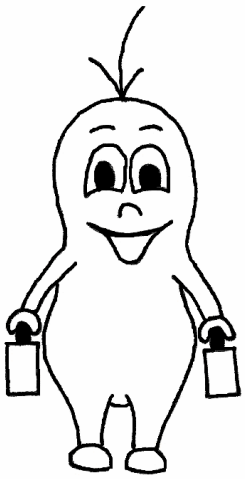

➢ Service CAP VENDEE

*A*u départ de Fontenay-le-Comte :

Gare routière
Place de Verdun
Tel : 02 51 69 46 44
fontenay@sovetours.fr

*R*etrouvez l'ensemble des horaires des lignes et tarifs sur **:**
http:/www.sovetours.fr

***P*oint de vente des carnets de tickets « CAP VENDEE » :**
- Dans tous les cars assurant les lignes concernées
- A la gare routière de Fontenay le Comte

*P*our tout renseignement concernant les tarifs, veuillez vous adresser à votre gare routière qui vous conseillera le tarif le plus adapté à votre situation.

*S*i vous avez moins de 21 ans, n'oubliez pas, en période de vacances scolaires (zone A) et en juillet et août, de présenter votre pièce d'identité pour bénéficier du tarif unique SEABUS (2,20 € seulement).

***C*artes des réseaux de Vendée et horaires de quelques lignes ⏩**

Carte générale des lignes utilisées par le service CAP VENDEE :

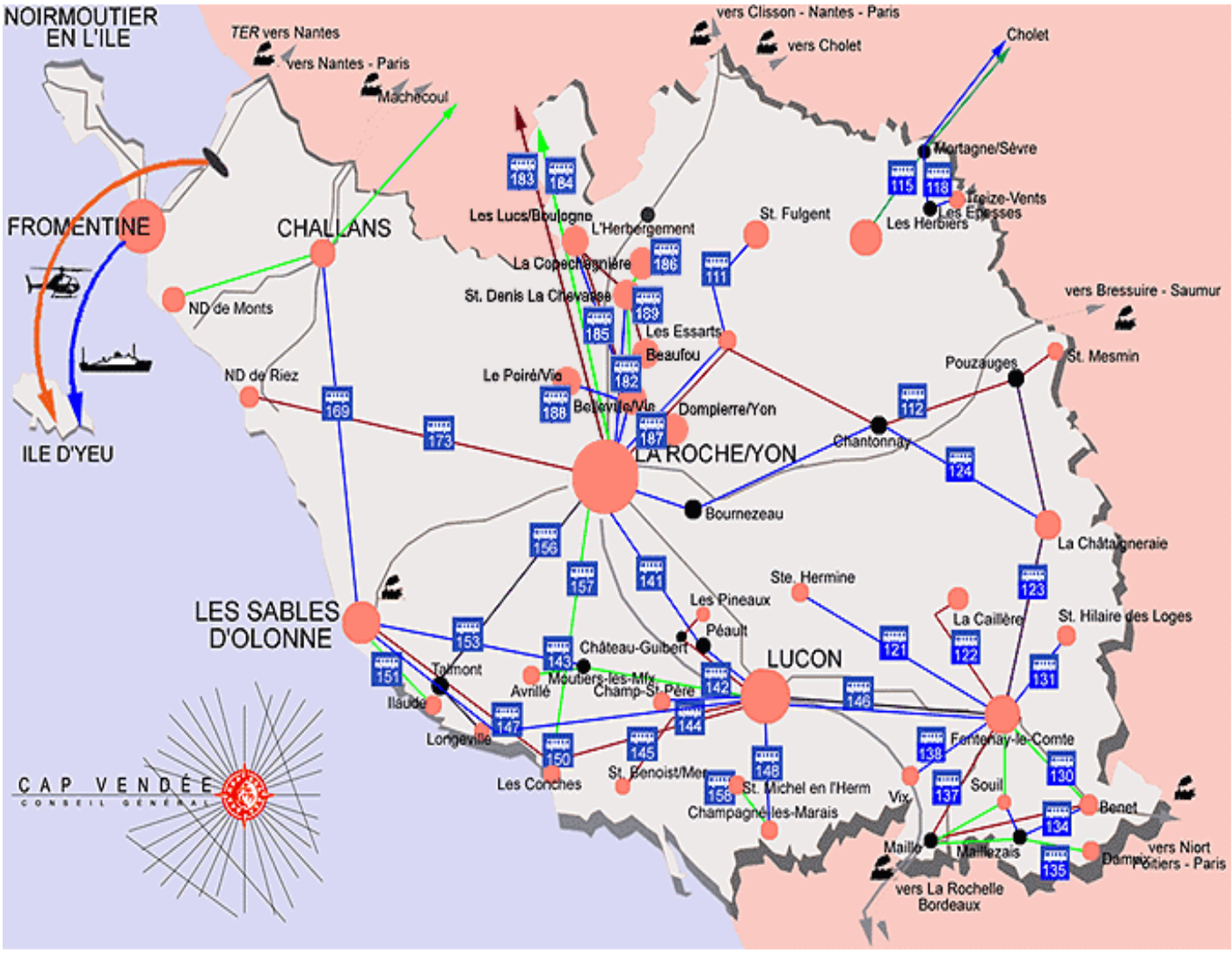

NIORT FONTENAY LE COMTE LA ROCHE SUR YON

0jour de circulation	L	L M Me J V	L	L M Me J V	L M Me J V	S	L	Me	L M Me J V	L M J V	L M Me J V
vacances scolaires	non	non	non	oui	non	oui	non	non	oui	non	oui
périodes scolaires	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
renvois à consulter	1	3	1	2	3		1	4	5		
NIORT gare SNCF (départ)							6.50		12.10		
FONTENAY gare routière (arrivée)							7.51		13.05		
Fontenay le Comte (gare routière)	6.20			6.25		7.30	8.00	12.25	13.45		17.10
Longèves (la tête noire)											
Pétosse (carrefour N148 rte de l'Heme-nault)				6.35		7.40	8.10	12.50	13.55		17.35
Pouillé (place)				6.40		7.45	8.15	12.55	14.00		17.40
Saint Etienne de Brillouet (R.N)				6.45		7.50	8.20	13.10	14.05		17.45
Thiré (carrefour R.N 148)				6.48		7.53	8.23	13.13	14.08		17.48
Sainte Hermine (collège saint paul)								13.23			
Sainte Hermine (les halles)											
Sainte Hermine (gare routière)			6.52	6.52		8.00	8.30	13.33	14.15	17.10	17.55
Sainte Hermine (collège de l'anglée)								13.28		17.20	
Sainte Hermine (la vineuse)				6.55		8.02	8.32	13.35	14.17	17.25	17.57
St Vincent Puymaufrais (la ménerie)				7.02		8.08		13.42	14.21	17.30	
Les Pineaux (le pâtis marion)				7.05						17.31	
Bournezeau (la borelière)				7.06		8.09	8.39	13.44	14.24	17.32	18.04
Bournezeau (avenue du moulin)				7.09		8.12	8.42	13.47	14.27	17.35	18.07
Fougeré (la ménardière)					6.55						
Fougeré (les cerisiers)					6.56						
Fougeré (bourg)		7.00		7.15		8.18	8.48	13.53	14.33		18.13
Fougeré (la pelonnière)		7.05		7.17		8.20	8.50	13.55	14.35		18.15
Fougeré (la brunière)		7.07									
La Chaize le Vicomte (la michenotière)		7.08									
La Chaize le Vicomte (les bouchais)					7.01						
La Chaize le Vicomte (le bois aux moines)					7.04						
La Chaize le Vicomte (le four)					7.05						
La Chaize le Vicomte (les brosses)					7.07						
La Chaize le Vicomte (la chalonnière)					7.08						
La Chaize le Vicomte (la gare)					7.11						
La Chaize le Vicomte (mairie)		7.15	7.20	7.21	7.15	8.24	8.54	13.59	14.39		18.19
La Chaize le Vicomte (la folie - la caillette)				7.26	7.20	8.29	8.59	14.04	14.44		18.24
La Roche sur Yon (curzais)					7.23						
La Roche sur Yon (lycée nature)		7.24		7.28					14.40		
Le Bourg sur la Roche		7.25		7.31	7.28	8.37		14.05	14.41		18.28
La Roche sur Yon (collège renoir)		7.28			7.30						
La Roche sur Yon (collège richelieu)					7.35						
La Roche sur Yon (pont boileau)				7.35		8.35	9.05	14.10	14.50		18.30
La Roche sur Yon (gare routière)	7.45	7.35	7.40	7.40	7.45	8.40	9.10	14.15	14.55		18.35
correspondance vers LES SABLES (départ) car				8.00		9.00	9.15				18.40
correspondance vers NANTES BACO (départ) car				8.00							18.40 &

1. Ce service fonctionne le mardi 2 juin 2009
2. Les arrêts Fougeré bourg et la Pelonnière ne sont desservis qu'en période de petites vacances scolaires.
3. Ce car dessert le collège Jean Renoir.
4. Ce car dessert le collège Viète, square Coindreau à Fontenay le Comte et les collèges Saint Paul et l'Anglée à Ste Hermine.
5. le mercredi ce service ne fonctionne qu'en période de petites vacances scolaires.
&= Le vendredi uniquement

Cette ligne ne fonctionne pas les dimanches et jours fériés.
Pour plus de renseignements, veuillez contacter la gare la plus proche de chez vous.

LA ROCHE SUR YON LES SABLES D'OLONNE

	L	L M Me J V	S	L M Me J V	L M J V	Me	L M Me J V S	L M J V	L M J V	L M Me J V	L M Me J V S
ves scolaires	**non**	**oui**	**oui**	**non**	**non**	**non**	**oui**	**non**	**non**	**non**	**oui**
périodes scolaires	**oui**	**oui**	**oui**	**oui**	**oui**	**oui**	**oui**	**oui**	**oui**	**oui**	**oui**
renvois à consulter	**1-2**						**3**				**3**
La Roche sur Yon (gare routière)	7.25	8.00	9.00	9.15	11.40	12.30	14.10	16.17	17.25	18.05	18.40
La Roche sur Yon (gare SNCF)							14.13				
La Roche sur Yon (Pl Vendée)		8.03	9.03	9.18	11.43	12.33	14.15	16.20	17.28	18.08	18.43
La Roche sur Yon (moulin de la gare)								16.22		18.15	
Aubigny (les Charmilles)						12.41		16.28	17.35	18.27	
Aubigny (pharmacie)						12.43		16.29	17.37	18.29	.
Aubigny (église)		8.15	9.15		11.55	12.45	14.27	16.30	17.40	18.31	18.55
Aubigny (le Pléssis-le Petit- Bois)						12.47		16.32	17.42		
Aubigny (la métairie)						12.48		16.33	17.43		
Aubigny (la voirie)						12.49		16.34	17.44		
Aubigny (la bigaudière)						12.50		16.35	17.45		
Nieul le dolent (maurille)								16.37			
Nieul le dolent (champ de foire)		8.22	9.22		12.02	12.52	14.33	16.38	14.47	18.36	19.02
Nieul le dolent (pompiers)								16.39		18.38	
Nieul le dolent (église)								16.40			
Nieul le dolent (cimetière)								16.42			
Grosbreuil (la belle eugénie)		8.26	9.26		12.06	12.58			18.00	18.42	19.06
Grosbreuil (bourg)		8.32	9.32		12.12	13.02	14.42		18.08	18.46	19.12
Sainte foy (carrefour 4 routes de ste foy)		8.35	9.35		12.15	13.05	14.46		18.11	18.50	19.15
Sainte foy (l'épinette)		8.36	9.36		12.16	13.06	14.47		18.12	18.52	19.16
Le château d'olonne (beauséjour)										18.58	
Le château d'olonne (bourg-jet d'eau)		8.41	9.41		12.21	13.11	14.52		18.18	19.00	19.21
Le château d'olonne (le bon-coin)		8.44	9.44		12.24	13.14	14.55		18.21	19.04	19.24
Les sables d'olonnes g.routière et sncf)	8.05	8.50	9.50	10.00	12.30	13.20	15.00		18.25	19.10	19.30
Correspondances SNCF vers Nantes et Paris		**9.16**					**15.21 (4)**				

1. Dessert Ste Marie du Port à 7h50 et ensuite les lycées Valére Mathé et Savary de Mauléon
2. Circule le mardi 2 juin 2009
3. Correspondance en provenance de Nantes en gare routière de la Roche sur Yon
4. Sauf le samedi

Cette ligne ne fonctionne pas les dimanches et jours fériés.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter la gare la plus proche de chez vous.

Jours de circulation	L	L	L M Me J V	L M Me J V	S	Me	L M J V S	Me	Me	Me	Me	L M J V	V	L M Me J V	L M J	L M J V	V	V	L M Me J V S
Vacances scolaires				●	●		●		●										●
Périodes scolaires	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Renvois à consulter	1	6		2			3	4					5	4			7	7	
LA ROCHE SUR YON (Gare routière) Départ	05.40	06.55		07.52	08.10	11.30	12.05		12.25	12.40		16.20	16.30	16.35	17.30	17.35	17.35	18.30	18.50
LA ROCHE SUR YON (La Chauvière)	—	—		08.02	08.18	11.37	12.17		12.35	12.47		16.32	—	16.42	17.35	17.42	17.45	18.35	18.57
LA ROCHE SUR YON (La Poirière)	—	—		—	—	—	—		12.36	—		16.33	—	16.43	17.36	17.43	17.46	18.36	—
LA FERRIÈRE (Centre)	05.52	07.07		08.05	08.23	11.45	12.23		12.39	12.55		16.38	—	16.48	17.40	17.50	17.50	18.40	19.03
LA MERLATIÈRE (La Tabarière)	—	—		08.11	08.25	11.50	12.28		12.45			16.45	—	16.55	17.47		17.57	18.47	19.08
LES ESSARTS (Belle Entrée)	—	—		08.12	—	—	—		—			—	—	—	—		—	—	19.10
LES ESSARTS (Les Charmettes - Super U)	—	—		08.15	08.31	—	—		12.52			—	—	—	—		—	—	—
LES ESSARTS (Place de l'Ouche)	06.02	07.15	07.15	08.16	08.32	12.00	12.34	12.30	12.53		13.00	16.55	—	17.00	17.55		18.05	18.50	19.13
LES ESSARTS (Collège Saint Pierre)	↓	↓	↓	08.19	↓	↓	↓	—	↓		↓		—	—	↓		↓	↓	↓
LES ESSARTS (La Maison Rouge)	—	—	07.20	08.24	08.34	12.07	↓	12.35	12.56		13.03		—	17.09	18.05		18.10	18.55	19.17
LES ESSARTS (Le Pinier ASF)	↓	↓	↓	↓	↓	↓	12.37	↓	↓		↓		—	↓	18.07		18.12	↓	↓
SAINTE FLORENCE (Carrefour)	—	—	07.25	08.26	08.35	12.10	12.42	12.40	13.00		13.10		—	17.14	18.08		18.13	18.58	19.21
L'OIE (Les 4 Chemins)	—	—	07.30	08.31	08.37	12.13	12.45		13.02				—	17.16	18.12		18.17	19.05	19.23
VENDRENNES (Place J. Yole)	06.12	—	—	08.35	08.42	12.15	12.48		13.05				—	17.18	18.15		18.20	19.10	19.25
LES HERBIERS (La Barillère)	—	—	—	08.40	08.48	12.18	12.52		13.08				—	17.23	18.20		18.25	19.15	19.28
LES HERBIERS (Gare routière)	↓	07.30	07.50	08.45	08.50	12.20	12.57		13.13				17.20	17.28	18.25		18.30	19.30	19.33
LES HERBIERS (Centre)	06.22			08.55	08.55		13.03		13.17					17.30	18.30		18.35		19.39
CHAMBRETAUD (Bel Air)	↓			09.00	09.05		13.12		13.26										19.47
LA VERRIE (Place Abbé Léauté)	↓			09.04	09.10		13.17		13.29										19.53
MORTAGNE SUR SÈVRE (Gare routière)	06.37			09.14	09.18		13.26		13.36										20.00
MORTAGNE SUR SÈVRE (SNCF)	06.40			09.17	09.20		13.28		13.38										20.02
CHOLET (Hôpital)	↓			09.27	09.31		13.38		13.50										20.10
CHOLET (Pl. Saint Pierre - arrêt Choletbus)	06.50			09.32	09.36		13.43		13.55										20.18
CHOLET (Gare routière) ✳	06.55			09.35	09.40		13.45		14.00										20.20
Correspondances SNCF vers Angers	**06.58**			**10.46**	**10.46**														

1 - Correspondance à Cholet SNCF pour Angers, départ à 6 h 58. Circule également les mercredis 5 et 12 novembre 2008 et le mardi 2 juin 2009.

2 - Dessert le lycée de Lattre de Tassigny, le collège Saint Pierre des Essarts, les lundis en période scolaire à la demande.

3 - Correspondance car pour Angers à 13 h 55 en gare routière de Cholet.

4 - Dessert le collège Saint Pierre des Essarts.

5 - Ce service est direct entre La Roche sur Yon et Les Herbiers.

6 - Circule également les mercredis 5 et 12 novembre 2008 et le mardi 2 juin 2009.

7 - Circule également les jours de sortie scolaire.

✳ *Cholet SNCF desservi à la demande.*

● *Période de fonctionnement.*

↓ *Flèche : arrêt non desservi.*

— *Tiret : arrêt facultatif, faire signe au conducteur pour obtenir l'arrêt.*

L - Lundi
M - Mardi
Me - Mercredi
J - Jeudi
V - Vendredi
S - Samedi

NOTA :

Les correspondances SNCF sont assurées dans la mesure du possible. Les horaires SNCF sont donnés à titre indicatif. Consultez les horaires officiels.

Cette ligne ne fonctionne pas les dimanches et jours fériés.

LA ROCHE SUR YON CHOLET

Jours de circulation	L M Me J V S	L M Me J V S	L M Me J V S	L M Me J V S	L M Me J V	S	L M Me J V S	Me	Me	L M J V	L M Me J V	L M J	V	L M J V	L M J	L M Me J	V	L M Me J	V
Vacances scolaires		●			●	●	●											●	●
Périodes scolaires	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Renvois à consulter		4										2	3				3		1
LA ROCHE SUR YON (Gare routière)					08.00		12.20	12.30	12.30	16.20	17.30	17.25	17.30	17.30	18.20	18.20	18.30	18.40	18.40
LE POIRÉ SUR VIE (Le Beignon Basset - Bleuets)					↓		↓	↓	12.40	16.35	—	↓	↓	17.47	↓	18.35	18.35	18.48	↓
LE POIRÉ SUR VIE (La Ribotière)					↓		12.27	↓	12.44	16.40	17.37	↓	↓	17.52	↓	18.40	18.40	—	↓
BELLEVILLE SUR VIE (La Rouchère)					08.11		12.31	↓	—	—	17.41	↓	↓		18.40			18.50	↓
BELLEVILLE SUR VIE (Rue des Primevères)					08.15		12.35	12.45	12.50	16.55	17.45	↓	↓		18.45			18.53	18.55
BELLEVILLE SUR VIE (Maison de retraite)					—		—		—		—	↓	↓					—	—
BELLEVILLE SUR VIE (Les Brosses)					—		—		—		—	↓	↓					—	—
BELLEVILLE SUR VIE (L'Ardouinière - carrefour)					08.19		12.39		—		17.50	↓	↓					18.57	18.59
BEAUFOU (Buet)					—		12.41		—		17.51	↓	↓					18.59	19.01
LES LUCS SUR BOULOGNE (La Fissonnière)					—		12.42		—		17.52	↓	↓					19.00	19.02
LES LUCS SUR BOULOGNE (Place Sénéchal)	06.20	06.47			08.25		12.45		13.05		17.53	18.05	17.55					19.03	19.05
LES LUCS SUR BOULOGNE (Le Petit Champdolent)	—	—			—		—				—							—	—
LES LUCS SUR BOULOGNE (Les Gâts)	—	—			—		—				—							—	—
ROCHESERVIÈRE (Risque Tout)	06.25	06.52			08.31		12.51				17.57							19.10	19.11
ROCHESERVIÈRE (Grammont)	—	—			—		12.52				17.58							19.11	19.12
ROCHESERVIÈRE (La Buzardière)	—	—			—		—				—							—	—
ROCHESERVIÈRE (Bourg)	06.30	06.57			08.37		12.57				18.05							19.15	19.16
VIEILLEVIGNE (Place St Thomas)	↓	↓			↓		↓				↓							↓	19.24
SAINT PHILBERT DE BOUAINE	06.36	07.02			08.42		13.02				18.10							19.20	19.32
SAINT PHILBERT DE BOUAINE (La Noue Morin)	06.40	07.07			08.45		13.05												—
GENESTON (Bourg)	06.45	07.12	07.12	07.45	08.51	08.51	13.10												19.37
MONTBERT (La Boule d'Or)	06.50	07.18	07.18	07.50	08.56	08.56	13.15												↓
PONT SAINT MARTIN (La Bénetière)	↓	07.22	07.22	↓	09.00	↓	↓												↓
VIAIS	06.55	07.24	07.24	08.00	09.04	09.00	13.21												19.45
LES SORINIÈRES (Centre)	07.01	07.30	07.30	08.03	09.09	09.05	13.26												↓
REZÉ (SAINT PAUL)	07.14	07.44	07.44	08.15	09.19	09.15	13.36												↓
REZÉ (Place des Martyrs)	07.16	—	--	08.17	09.21	09.17	13.38												↓
NANTES (PIRMIL)	07.17	07.47	08.08	08.30	09.22	09.18	13.40												↓
NANTES (Gare SNCF SUD)	07.23	07.53	--	08.40	09.27	09.23	13.45												20.05
NANTES (Gare routière BACO)	07.25	07.55	08.15	08.42	09.30	09.25	13.47												20.10
Correspondances SNCF vers PARIS	**07.30**	**08.30 ♦**	**08.30 ♦**	**09.00**	**11.00**	**11.00**	**14.00**												**21.00**

1 - Ce service est en correspondance avec le TGV.
2 - Ce service dessert Dompierre. Ce car continue vers Legé, arrivée à 18 h 20.
♦ Sauf samedi départ à 9 h 00.
3 - Circule les vendredis et jours de sortie scolaire.
4 - Fonctionne uniquement en période de petites vacances scolaires .
● Période de fonctionnement. ↓ Flèche : arrêt non desservi.
— Tiret : arrêt facultatif, faire signe au conducteur pour obtenir l'arrêt.

Cette ligne ne fonctionne pas les dimanches et jours fériés.

Nota : Les correspondances SNCF sont assurées dans la mesure du possible. Les horaires SNCF sont donnés à titre indicatif. Consultez les indicateurs officiels.

L - Lundi M - Mardi Me - Mercredi J - Jeudi V - Vendredi S - Samedi

LA ROCHE SUR YON NANTES

II. LES AIDES A LA MOBILITE

*L*a recherche d'un emploi engendre des frais de déplacements. Les aides à la mobilité vous permettent d'étendre vos candidatures à des postes éloignés géographiquement.

*V*ous avez été convoqué à un entretien d'embauche qui se trouve à plusieurs kilomètres de votre domicile ? Vous devez prendre un train ou votre voiture pour un concours ou vous avez trouvé un poste qui nécessite un déménagement? Profitez des aides à la mobilité du **Pôle Emploi** et de la **Mission Locale**.

- **Les aides Pôle Emploi et Mission Locale**

*L*es « coups de pouce » financiers du Pôle Emploi s'adressent surtout aux demandeurs d'emploi les plus en difficultés. Pour en bénéficier, vous devez vous adresser à votre agence locale pour l'emploi. Un conseiller vous indiquera les démarches à suivre. Pour les moins de 26 ans, s'adresser directement à son agence mission Locale.

- **Le Plan Départemental d'Aide à la Mobilité**

*M*is en place par la **M.D.E.D.E** (Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Économique), ce dispositif permet de faciliter l'adéquation entre l'offre et la demande en levant des freins périphériques à la recherche d'emploi ou à la reprise d'un emploi ou d'une formation.
Une aide individuelle financière et/ou logistique peut vous être accordée.
Elle peut être sollicitée pour tout public en démarche d'insertion professionnelle pour occuper un emploi, se former, envisager une reconversion professionnelle via la rencontre d'institutionnels (Pôle Emploi, Mission Locale…)
Cette aide est subsidiaire, ponctuelle et en fonction des ressources du demandeur. Elle peut prendre la forme d'une prise en charge d'un déplacement par un taxi individuel ou collectif, de covoiturage, de bon d'essence, d'assurance voiture, de gardes d'enfants… lorsque les moyens de transports en communs existants ne peuvent répondre aux besoins.

*C*oordonnées des différents interlocuteurs :

Pôle Emploi	39 49 www.pole-emploi.fr
Mission Locale (Fontenay)	02 51 51 17 57
M.D.E.D.E	0 800 881 900 mdede.contact@cg85.fr www.emploi.vendee.fr

AVANTAGES ET CARTES

➢ SNCF

*A*vec l'abonnement annuel études, **droit à la Carte TIVA (15/25 ans) :**

- 15/25 ans entre 52€ et 77€ + 8€ d'adhésion
- -50% (tous les jours en région Pays de la Loire)
- Réduction pour les 1 à 3 personnes qui accompagnent

www.ter-sncf.com/paysdelaloire Tél.: 0 810 324 324

ACTIcarte :

*S*on objectif est de **favoriser les déplacements des demandeurs d'emploi** en région des Pays de la Loire quel qu'en soit le motif (démarches liées à l'emploi ou personnelles).

*C*ette carte donne droit à **75% de réduction** du billet plein tarif 2ème classe. *L*'ACTIcarte est valable pour des trajets effectués en nombre illimités sur le réseau de transport régional (train TER, corail et autocar SNCF). Les personnes qui peuvent en bénéficier doivent être inscrites comme demandeurs d'emploi.

*P*our de plus amples informations, adressez vous directement au Pôle Emploi ou à votre Mission Locale.

*U*n numéro de téléphone est à votre disposition : 02 72 68 66 19
Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Carte Senior (+ de 60 ans) :

- 55€ pour 1 an
- -50% en ayant réservé le billet 3 mois à l'avance ou période bleue
- -25% au dernier moment

www.senior-sncf.com Tél.: 36 35

Carte EcoTER (Salarié domicilié en région Pays de la Loire) :

- permet de se rendre à son lieu de travail entre 75 et 300 km
- entre région Pays de la Loire, Bretagne, Loire, Centre
- coupon hebdomadaire ou mensuel
- entre 117€ et 172€ EcoTER mensuel

www.ter-sncf.com Tél.: 0 891 705 805

Carte enfant : de -25% à -50%

Carte Escapade (26/59 ans) : de -25% à -50%
www.escapades-sncf.com

Carte 12/25 ans : de -25% à -60%

Mobilité réduite

*A*ccès prioritaire aux places assises, files d'attente, transport en commun, espaces et salles d'attente.

*C*arte d'invalidité avec barre bleu : -25 à -45%
avec une barre rouge : -50% et +
avec deux barres rouges :-75 %

Accompagnateur : -50%

Pensionné de guerre ou réformé : -75%

www.accessibilité.sncf.fr

- **SOVETOURS**

Tarifs voyage : 2,20€ pour la première zone
1,10€ pour chaque nouvelle zone

Carnet CAP VENDEE : réduction de 30% sur le plein tarif billetterie
7,50€ pour 2 zones
11,50€ pour 3 zones

Carte 10 voyages :

- -10% sur le plein tarif abonnement
- -25% accordé aux étudiants
- -30% accordé aux étudiants détenteurs de la carte de réduction Sovetours

Carte de réduction Sovetours : 7,62€ valable 1 an

- *P*our les personnes âgées, les familles nombreuses, les étudiants, les familles ayant 2 enfants abonnés à une des formules.

Carte week-end :

- -40% sur le plein tarif d'abonnement
- *V*alable le lundi matin, jour et sortie de la rentrée scolaire, vendredi soir durant un trimestre

Carte hebdomadaire :

- -15% accordé en plein tarif d'abonnement
- -25% aux détenteurs de la carte de réduction Sovetours

Carte Mensuelle :

- -30% sur le plein tarif pour des trajets de 20 Kms
- -40% ou 50% et +

Carte abonnement scolaire :

- *F*aire la demande auprès du service des Transports scolaires du

département de la Vendée
transports@vendée.fr Tél.: 02 51 34 48 48

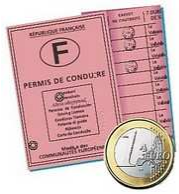

Carte trimestrielle étudiant :

- -50% sur le plein tarif abonnement
- *D*éduction possible pour les éventuels stages

➢ Permis à 1€ par jour

1) Qui peut en bénéficier ?
*T*ous les jeunes qui ont entre 16 et 25 ans révolus, quelle que soit leur situation, sous réserve que l'établissement financier accepte le dossier du candidat.
2) Un prêt à taux zéro !
*I*l permet aux jeunes de bénéficier d'une facilité de paiement :le coût total de la formation au permis ne change pas, mais l'établissement financier avance l'argent et l'État paie les intérêts.
3) Que faut-il faire ?
- *T*out d'abord, il faut choisir une école de conduite partenaire de l'opération (la liste est disponible sur www.permisauneuroparjour.fr)
Après avoir fait des heures prévisionnelles, l'établissement établit un devis.
- *E*nsuite, il faut faire une demande dans une banque, un établissement de crédit ou un organisme associé (assurance, etc.…)
A partir du montant du contrat de formation, trois niveaux de prêt sont proposés : 800, 1000 ou 1200€.
- *L*'établissement peut exiger des garanties (justificatifs de revenus mais aussi une personne caution ou un co-emprunteur).
- *L*e montant du prêt est versé à l'école de conduite après le délai de 7 jours.

➢ Le taxi collectif à 1 €

*D*esservant les villes de l'Aiguillon sur Mer, Luçon, Ste Hermine, la Châtaigneraie, Fontenay le Comte et Benet.

*P*our: - vous rendre à un entretien de recrutement
- rencontrer un conseiller du Pôle Emploi ou de la Mission Locale
- suivre une formation

*P*our tout renseignement contactez le **0 800 881 900**
(appel gratuit depuis un poste fixe)

➢ Info +

***L*a Région des Pays de la Loire** met à votre disposition le site Internet www.destineo.fr qui vous permet de rechercher un itinéraire de porte à porte pour un déplacement effectué en transport en commun dans la région : 16

réseaux sont déjà présents.

III. DECOUVRIR SON ENVIRONNEMENT EN QUATRE SORTIES

AXE LIMITROPHE

Évènement : Les Ateliers du Goût
Date : 08 Janvier 2009
Lieu : Foussais-Payré
Départ : Fontenay le Comte 14h00
Arrivée : Foussais-Payré 14h30
Moyen de transport : Covoiturage

Visite :

*I*nstallé depuis 4 ans à Foussais-Payré, Christophe Moreau, artisan chocolatier, fait découvrir dans son magasin « les Ateliers du Goût » un large échantillon de chocolat et gâteaux.

*I*l organise dans son laboratoire et sur réservation, des animations pédagogiques ouvertes aux groupes scolaires et différents publics.

*N*ous avons pu ainsi exercer nos modestes talents à la confection de chocolat et partager avec notre hôte sa passion dans des démonstrations créatives de ce mets si délicat.

Départ de Foussais-Payré : 17 h00

Arrivée Fontenay le Comte : 17h30

AXE DEPARTEMENTAL

Évènement : Le Vendée Globe
Date : 30 Octobre 2008
Lieu : Les Sables d'Olonne – Port
Départ : Fontenay le Comte 8h30
Arrivée : Les Sables 10h15
Moyen de transport : Covoiturage

Visite :

*M*atin : Accueillis chaleureusement sur le stand de la Région Pays de la Loire, nous avons participé à une animation, un jeu questions-réponses, puis nous avons bénéficié d'une visite guidée, par groupe, à bord d'un zodiac autour des voiliers en compétition.

*L*e Vendée Globe a lieu tous les quatre ans. Cette année, au départ, trente skippers de trente à

ERROR: ioerror
OFFENDING COMMAND: image

STACK: